



Délai préavis logement.moi au rsa mon mari au smic

Par **virgin2000**, le **03/04/2010** à **12:35**

Bonjour,rnrnJe souhaiterais savoir si je peux donner un préavis a mon propriétaire d'un délai de 1 mois étant donné que je suis au RSA ? rnSur le contrat de bail (qui na plus été renouvelé depuis 1an) j'apparais seul sur le contrat de bail, mais je n'étais pas encore mariée.Actuellement je suis mariée avec 1 enfant , mon mari touche un peu plus que le SMIC et moi le RSA, nous aimerions déménager et donner un préavis de 1 mois, Est-ce possible?rnMerci.

Par **fabienne034**, le **03/04/2010** à **18:23**

Bonjour, rnnsi vous démontrez que vos revenus ont baissé vous pouvez résilier votre bail avec un préavis de un moisrnrnpour tout savoir sur la résiliation de bailrnrn<http://www.fbls.net/lettrelocataire.htm>

Par **virgin2000**, le **04/04/2010** à **11:03**

Oui mes droits on bien baissé depuis 3 mois maintenant (- 100euro). Nous avons du mal a faire fasse à cet nouvelle situation. rnJ'attend une réponse pour un nouvelle appartement mardi et si notre dossier passe il faudra que nous demenagions le mois d'après.Je suis vraiment soulagé de savoir que j'ai droit de donner 1 mois de préavis! Je vous remercie beaucoup de votre réponse.rnCordialement